

Axe stratégique 4	Parcours vieillissement
--------------------------	--------------------------------

Objectif stratégique	Maintenir le plus longtemps possible l'autonomie à domicile de la personne âgée fragile
-----------------------------	---

FICHE – ACTION 4.3	Mettre en place des journées de sensibilisation collective (colloque) auprès des plus de 60 ans sur diverses thématiques du « bien vieillir »
--------------------	---

Objectif opérationnel	Concourir au repérage précoce, à l'évaluation de la fragilité et aux actions de prévention de la perte d'autonomie	
Contexte	<p>La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 a prévu l'installation, dans chaque département, d'une Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.</p> <p>Le concours financier versé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) permet, d'une part, de développer des actions individuelles ou collectives à visée non commerciale pour les personnes âgées de soixante ans et plus sur le territoire départemental, et d'autre part, d'innover et de reproduire les actions les plus pertinentes sur les secteurs moins pourvus.</p> <p>Un des 5 objectifs opérationnel repéré est de préserver la vie de relation et lutter contre le déclin cognitif de la personne âgée.</p>	
Description de l'action	Mettre en place des journées de sensibilisation collective (colloque) auprès des plus de 60 ans sur diverses thématiques du « bien vieillir – santé globale » : information sur les droits de la personne âgée, lutte contre l'isolement, vie affective et sexuelle (prévention des MST, surveillance médicale, vieillissement du corps, ...), médicaments, nutrition, ...	
	Repréciser le choix des thématiques en fonction des besoins du territoire, choix des lieux les plus pertinents, organisation de réunions de préparation, coordination avec les partenaires, choix des intervenants, actions de communication avec le public, ...	
	Pilotes de l'action	Partenaire(s) à mobiliser/Associés
	Géronto 82 et MAIA Ouest	CC TDC CPAM CAF CARSAT Conseil Départemental (MDS) Agence Régionale de Santé CHIC-CM MSA MPN Services d'aide à domicile
	Public visé	
	Personnes âgées de plus de 60 ans	
Éléments facilitateurs	Des moyens financiers mobilisables : conférence des financeurs – les projets éligibles contiennent des actions d'information et/ou de communication et/ou d'invitation du public, des conférences, des débats.	
Freins	Transport des bénéficiaires Formation des professionnels intervenant à domicile	
Calendrier	Durée du CLS	
Modalités de suivi	Indicateur(s) de processus	
	Subventions accordées pour la mise en œuvre de l'action Thématiques retenues	
	Indicateur(s) de résultats	
	Nombre de journées de sensibilisation proposées	

	Nombre de partenaires participant Nombre de bénéficiaires participant Satisfaction des bénéficiaires	
Financements	Financements mobilisables	Conférence des financeurs - CNSA